Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260302-2026MARS03-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**
Nombre de conseillers en exercice : **8**, **Présents : 8 Votants** : **8** ***(7 votants pour les CFU).***
Date de convocation et affichage **: 24 février 2026**
Etaient présents : **Catherine TIENGOU, Didier DEVRAND, Claude BOURDON, Béatrice SOURISSEAU, Dominique MONTOUT, Clément BOISGERAULT, Nathalie LECHEVESTRIER, Joseph POIRAUDEAU.**
A été désigné secrétaire de séance **: Didier DEVRAND**

ORDRE DU JOUR :– Approbation du PV du 26 décembre 2025 ***-FINANCES*** : *(vote sous réserve de réception des CFU définitifs)*- Compte Financier Unique 2025 – Commune et lotissement.- Affectation du Résultat Commune – Commune et Lotissement.- Budget Primitif 2026 Commune et Lotissement.-**PARTICIPATION – SUBVENTIONS :**Adhésion ALEC.-SDIS – fonds de concours.- Banque alimentaire.-OISCL - Tour Du Guesclin.-**VOIRIE :** Devis réfection route de Fredsac *(sous réserve de validation des travaux du Syndicat Caulnes le Hutte Quelaron)*-**BATIMENTS :**-EGLISE : Devis réfection des abat-sons-ECOLE SALLE POLYVALENTE : devis réparation toiture gouttières-**AFFAIRES SCOLAIRES :**-Participation Personnel de Languédias pour la 6ème classe-**INFORMATIQUE :** - LOGICIEL METIERS : Facturation Annuelle - Autorisation ouverture de crédit en investissement. - LOGICIEL METIER : Devis transfert nouveau poste. - DEVIS cybersécurité. **-LOTISSEMENT** : Validation du régime de TVA-**URBANISME** : Devis Cabinet pour correction erreur matérielle carte communale (zonage inconstructible Rue de la Scierie) - **Questions diverses**

Séance du 2 mars 2026 -2026-003 Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 Lotissement Les Courtils

Madame la Maire indique qu'à l'issue de la première année d'exécution du Budget annexe du lotissement « les Courtils », un compte financier unique est dressé pour ce budget. Les exécutions budgétaires de l'année 2025 sont les suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
6015	0.00			7133 -042(SF)	102 979.41
605	102 979.41	*travaux*		71355	0.00
6045	0.00			7015	0.00
608-043	0.00			796-043	0.00
7133	0.00	*(annul SI)*		002	0.00
6611	455.15	interêts			
627	150.00	frais bancaires			
Total	103 584.56				102 979.41
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
3351-040 (SF)	102 979.41			1641	70 000.00
1641	2 261.50	capital		3351 (ANNULSI	0.00
001	0.00			001	0.00
Total	105 240.91				70 000.00

Les recettes de fonctionnement représentent 102 979,41€, les dépenses sont constatées pour 103 584,56€. Le résultat de la section est donc un déficit de 605,15€. Il sera reporté en dépenses de fonctionnement au budget primitif 2026, au compte 002.
Les recettes d'investissement 2025 s'élèvent à 70 000€ et les dépenses représentent 105 240,91€, faisant apparaitre un déficit de section de 35 240,91€. Celui-ci sera reporté en dépense d'investissement au compte 001.
Pendant les débats et le vote, la présidence de séance est assurée par Madame Bourdon.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du CFU 2025 du lotissement « les Courtils », des exécutions budgétaires 2025, en avoir débattu et délibéré, décide par sept voix, (Madame la Maire ne participe ni aux débats, ni au vote) :

- **D'APPROUVER le CFU 2025 pour le lotissement les Courtils,**
- **D'AUTORISER Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

Certifié exécutoire

Claude BOURDON
Présidente de séance

Didier DEVRAND
Secrétaire de séance